



CARTE BLOQUÉE ?

Votre carte SOS personnelle peut vous être utile.



 <p>Carte SOS</p> <p>Signalez impérativement tout vol de carte à la police (tél. 117).</p> <p>Votre police</p>	<p>Inscrivez ici les principales données de vos cartes de crédit et de débit afin de pouvoir les faire bloquer immédiatement en cas d'urgence.</p> <p>Enregistrez également les numéros de téléphone des émetteurs de cartes sur votre portable.</p> <p>Carte : _____</p> <p>N° : _____</p> <p>Tél. : _____</p> <p>Carte : _____</p> <p>N° : _____</p> <p>Tél. : _____</p>	<p>Carte : _____</p> <p>N° : _____</p> <p>Tél. : _____</p> <p>Carte : _____</p> <p>N° : _____</p> <p>Tél. : _____</p>
--	--	---